

**COMMUNE D'ORZENS**



**Election à la Syndicature  
du 7 avril 2026  
(1<sup>er</sup> tour)**

**Procès-verbal communal**

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente communale » comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

**PROCLAME**

**Monsieur Laurent WAGNIERE**, né le 01.03.1990, originaire d'Orzens, domicilié à Route de la Vieille Eglise 14 à 1413 Orzens, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral :

La présidente :

*E. Lavanchy*

La secrétaire :

*Henner*



Orzens, le 7 avril 2026